

Les fouilles archéologiques du comte Georges de Looz-Corswarem à Ambresin en 1873.

L'archéologie au 19^e s. : saisir l'histoire de la nation.

La découverte des ruines d'Herculanum et de Pompei au 18^e s. marque la naissance de l'archéologie moderne, créant une réelle effervescence pour les vestiges du passé. Lors de sa campagne d'Égypte, à la fin du 18^e s., Napoléon se fait accompagner par de nombreux savants chargés d'explorer les prestigieux sites du pays des pharaons. Les publications qui en résultent contribueront à l'essor de l'archéologie et à la quête des traces de nos ancêtres.

L'archéologie se présente au 19^e s. comme une véritable science qui se base sur les éléments concrets mis au jour par des investigations menées sur le terrain et leur exploitation systématique. Elle devient un auxiliaire indispensable de l'Histoire en étayant l'étude des documents écrits par celle des vestiges du passé.

En Belgique, la notion d'« antiquités nationales » apparaît dès le début du 19^e s. avec l'indépendance du pays en 1830. S'affirme alors la volonté de saisir l'histoire de cette nouvelle nation belge en flattant sa grandeur à travers les vestiges matériels révélés par les recherches archéologiques.

Des chantiers de fouilles sont ouverts dans de nombreuses régions dans des endroits bien ciblés ou, parfois, comme ce sera le cas à Ambresin au hasard de découvertes fortuites.

Les archéologues de l'époque sont souvent des érudits issus des classes supérieures : nobles, ecclésiastiques, professions libérales... qui disposent de moyens propres pour financer leurs recherches. Certains y consacrent la plupart de leur temps et de leurs moyens...

Ils s'organisent dès cette époque en sociétés archéologiques tant à vocation nationale que locale. On peut citer : la « Société Archéologique de Namur », fondée en 1845, « l'Institut Archéologique Liégeois – IAL » fondé en 1850. Leur objet social a en commun : « le sauvetage du patrimoine, son étude et sa diffusion ». Ces cercles possèdent leurs propres musées mais les pièces les plus remarquables seront souvent exposées au « Musée Royal d'Armures, d'Antiquités et d'Artillerie » de la Porte de Hal à Bruxelles, fondé en 1847. Celui-ci déménagera au « Cinquantenaire » en 1935 pour devenir : les « Musées Royaux d'Art et d'Histoire ».

Le comte Georges de Looz-Corswarem

Le comte Georges de Looz-Corswarem (1845-1894), châtelain d'Avin, est issu d'une famille prestigieuse.

Son arrière-grand-père, le comte Jean Joseph de Looz-Corswarem mena une carrière militaire bien remplie au service du Régime français d'abord, ensuite du jeune Royaume de Belgique. Successivement commandant militaire des places fortes de Namur, de Liège et d'Anvers, puis général de brigade dans l'armée belge, il fut également élu sénateur de l'arrondissement de Huy-Waremme pour le parti catholique.

Il était devenu, par son mariage avec la douairière veuve Simonon, propriétaire du château d'Avin.

A sa mort, le château et le patrimoine familial passèrent à son fils unique : le comte Hippolyte (1817-1890). Général à la Garde Civique de Liège, il devint sénateur comme son père.

Fils d'Hippolyte, le comte Georges de Looz, naît à Liège en 1845. Il y accomplit ses études universitaires.

En 1879, il épouse la baronne Alex de Loë, d'Harmignies. Le couple aura trois enfants : Georgine, Robert et Valentine.



Le comte et la comtesse Georges de Looz-Corswarem.

Georges devient conseiller provincial et bourgmestre de Moxhe, village voisin d'Avin, où se situent la plupart des terres familiales.

Ce village et les localités limitrophes sont traversés par la « Chaussée romaine », voie importante construite par les Romains qui reliait Bavay à Cologne, via Tongres. Cette voie était bordée de nombreux tumuli, les « tombes » et autres vestiges gallo-romains. Elle a continué à être utilisée aux époques franques et carolingiennes ainsi qu'au Moyen-Âge. Elle fut d'ailleurs rebaptisée par les Francs « Chaussée Brunehaut » du nom d'une princesse mérovingienne. Cela explique les nombreux vestiges laissés aux différentes périodes par les habitants successifs.

Sans doute, cette proximité de sites historiques a-t-elle suscité chez Georges de Looz un intérêt d'abord, ensuite une véritable passion pour l'archéologie.

Dès 1869, âgé seulement de 24 ans, il est déjà membre-associé de l'IAL (Institut d'Archéologie Liégeois). Il en devient membre effectif en 1873.

C'est durant cette année que le comte de Looz entreprend ses premières fouilles à Ambresin. Elles permettent de mettre au jour, en début d'année, un cimetière franc à Ambresineau et, durant l'été, une villa romaine à Ambresin.

Année après année, il organise des campagnes de fouilles sur des sites bien connus : la « Tombe de l'Empereur » à Moxhe en 1873, la « Tombe de Blehen » en 1874 et bien d'autres. Il fouille avec ordre et méthode villas romaines, tombes romaines et franques de la région mais aussi une caverne néolithique : le « trou Sandron » à Huccorgne en 1887. Ses campagnes de fouilles sont détaillées dans les bulletins annuels des « Commissions Royales d'Art et d'Archéologie » à Bruxelles. Ses rapports font référence et son nom reste associé aux recherches de cette époque. Beaucoup de ces vestiges sont actuellement présentés dans les collections mérovingiennes aux Musées royaux du Cinquantenaire.

Un chantier va particulièrement occuper Georges de Looz. C'est celui d'Harmignies, village du Hainaut où la famille de Loë - celle de son épouse - compte à cette époque parmi les importants propriétaires terriens. Lors de la construction d'une voie ferrée en 1884, la présence d'un ancien cimetière franc avait été révélée. Il y entreprend avec son beau-frère, Alfred, devenu son assistant, de longues fouilles qui dureront des années. Il s'agit d'un travail d'importance car 350 tombes y seront découvertes. Il sera mené avec une rigueur scientifique remarquable pour l'époque. Chaque tombe est dessinée avec une grande précision montrant la position exacte des squelettes et objets. Ces carnets de fouilles ainsi que l'intégralité des découvertes ont été confiés aux Musées Royaux du Cinquantenaire. Ils constituent une pièce essentielle dans la collection mérovingienne.

Georges de Looz meurt le 15 novembre 1894 à l'âge de 49 ans.

Dans l'éloge funèbre paru dans le bulletin de la Société d'Archéologie de Bruxelles, on peut lire :
« ... Son affabilité et son abord aimable lui avaient concilié toutes les sympathies. Toujours heureux de rendre service, il s'empressait de mettre ses trésors à la disposition de ceux qui s'y intéressaient, et plus d'un d'entre nous y a puisé, notamment, dans les précieux manuscrits de son importante collection héraldique. Bien que n'ayant rien publié en cette matière, notre regretté confrère possédait des connaissances très sérieuses de la science du blason, qui ne l'attirait pas moins que l'étude des époques franque et romaine... »

Combe N° 23 4492

R

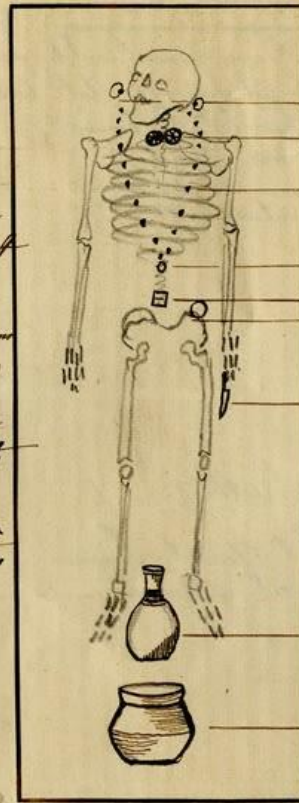
11

Observations

Combe d'une femme âgée; le squelette se trouvait dans un assez bon état de conservation. Nous avons remarqué dans les terres du fond plusieurs coquilles appartenant aux genres vivants: Helix, cyclotoma, clausilia. Nous croyons que l'anneau qu'on trouve par-ci à la ceinture de certains squelettes servait à suspendre différents petits objets tels que bijou, couteau, peigne, etc., pour s'en servir et en constituant une véritable bourse.

Dimensions

Longueur 2.30
Largeur 0.90
Profondeur 1.65



Boucles d'oreilles
Sibule, broche, ou
agrafe double
Collier

Amulette
Bague ou plaque de
ceinture
Anneau

Petit couteau

Vase en terre rouge, forme
bouteille.

Vase d'ordinaire

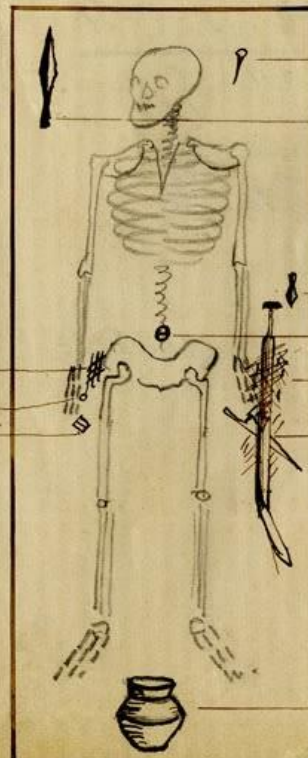
Combe N° 24 4493

Observations

Squelette en mauvais état. C'est du fond mélangé de cendre de bois et de coquilles des genres cités plus haut.

Dimensions

Longueur 2.46
Largeur 0.94
Profondeur 1.60



clou

Fer de lance

Fer de flèche

Boucle

Ornement du pectoral et
parallèle de bois

Epi en fer plié

Couteau

Vase

Ferrailles diverses

Bouton ou pièce de monnaie
Silex plat ?? ou silex à
biseau, tout simplement.

Les fouilles d'Ambresin. 1

Première partie : le cimetière franc d'Ambresineau.

Les Francs.

Qui étaient-ils ?

Il s'agissait de tribus germaniques qui vivaient au nord de la frontière de l'empire romain, frontière que l'on appelait les « limes ». Tant que l'empire fut suffisamment solide, ces tribus furent maintenues hors des frontières.

Au début du 3^e s., l'empire romain s'affaiblit. Rome ne dispose plus de suffisamment de troupes pour préserver l'intégralité des frontières de son immense territoire menacé de toutes parts. Les Romains enrôlent alors des mercenaires germaniques pour défendre les « limes ». Dépassés, ils vont rapidement conclure avec ces tribus germaniques voisines des conventions qui autorisent celles-ci à s'installer à l'intérieur de l'empire. Elles pourront conserver leur organisation et leur indépendance. Poursuivant l'objectif commun de défendre leurs territoires, elles soutiendront militairement Rome.

Les premières migrations commencent donc et s'étalent sur plusieurs siècles. Ces colons germaniques s'installent en villages pour cultiver le sol.



Déménagement des Francs - Musée royal de Mariemont © Jean-Léon Huens – SOFAM

Ils sont nombreux en Hesbaye où ces soldats-laboureurs trouvent une terre riche pour leurs cultures. Ils s'installent à proximité de la chaussée romaine Bavay-Cologne, principale voie de communication construite par les Romains dans nos régions. La chaussée romaine sera rebaptisée par les Mérovingiens : « Chaussée Brunchaut » du nom d'une reine mérovingienne. Soulignons également que cette route était doublée d'un autre axe parallèle appelé « Basse Chaussée ». Il

1 Cet article a été construit en suivant la chronologie des fouilles de l'archéologue à Ambresin.

reliait Mons à la Hesbaye et traversait dans notre contrée Boneffe, Branchon, Wasseiges, Ambresin, Moxhe, Avennes et Braives pour y rejoindre la chaussée romaine.

Il n'est donc nullement étonnant de retrouver de nombreux vestiges francs dans notre région.

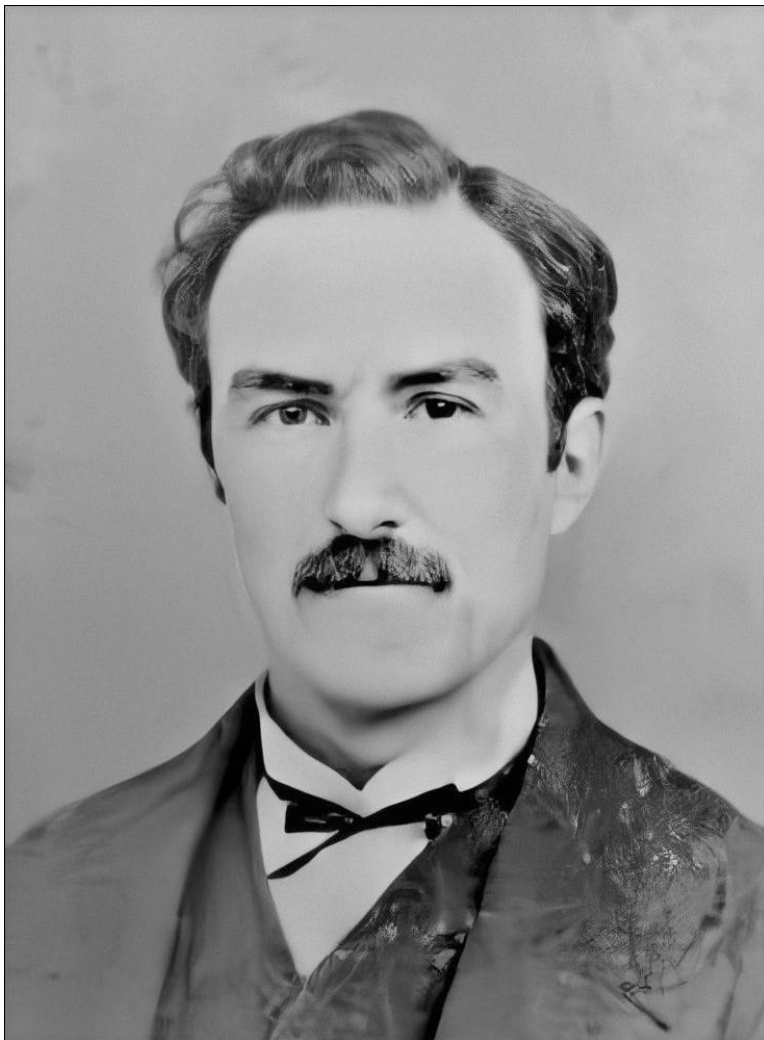
Aux 4^e et 5^e s., l'empire romain agonise. Les invasions germaniques prennent une tout autre dimension. Poussés par les attaques des Huns, les Wisigoths, Vandales, Alains, etc... franchissent le Rhin et dévastent la Gaule. Les Francs vont suivre en masse. D'abord alliés aux Romains, ces derniers prendront rapidement leur indépendance pour confirmer leur installation en Gaule-Belgique et constituer un royaume autonome.

Au milieu du 6^e s., les Francs représentent un des peuples les plus puissants d'Europe occidentale.

Ambresineau – 1871 : des armes franques sont vendues comme vieux fer au maréchal-ferrant du village.

Chronique des fouilles du comte de Looz dans le cimetière franc d'Ambresineau.

En 1873, deux ans plus tard, le jeune comte de Looz apprend fortuitement cet événement.



Le comte Georges de Looz-Corswarem en 1871.

En préambule à son rapport détaillé des fouilles (Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie » 1876 – 15^{ème} année à Bruxelles), il écrit :

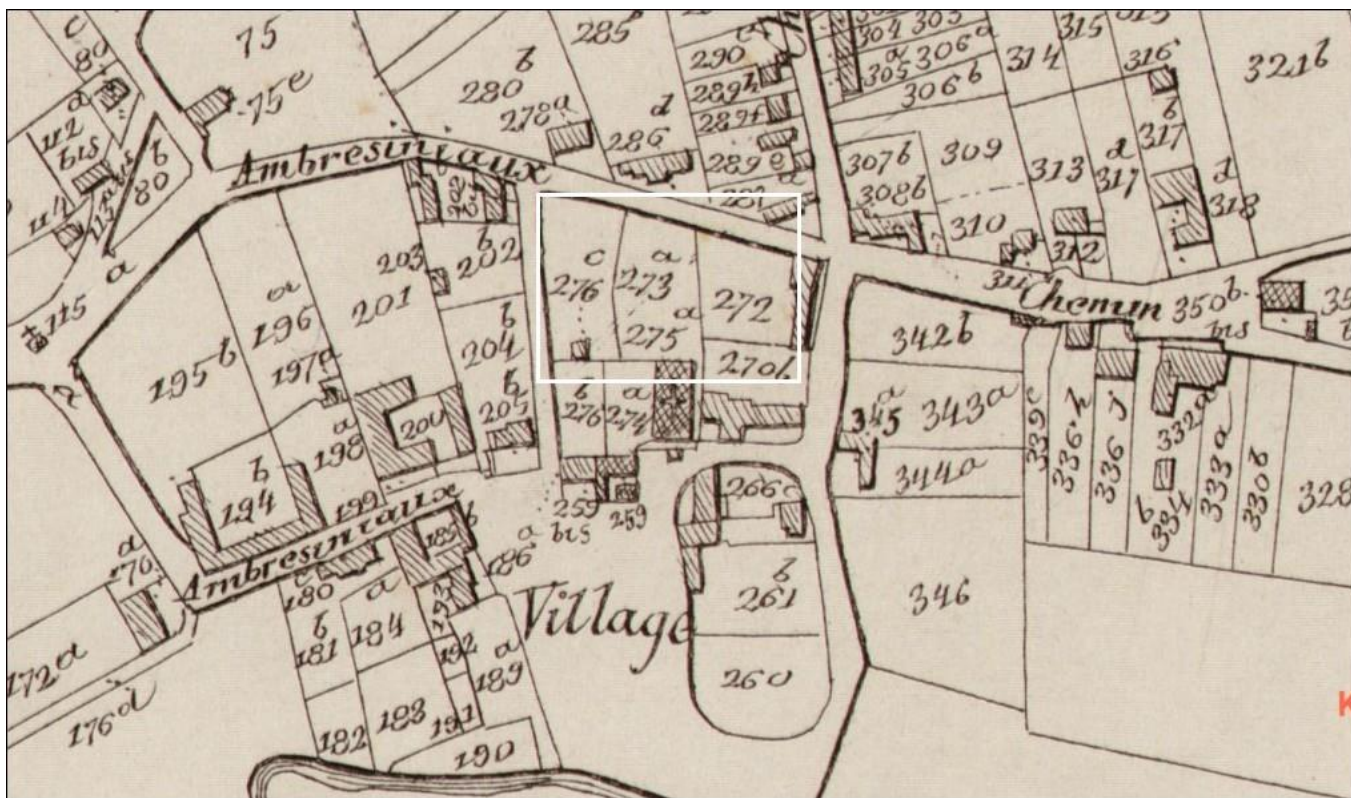
« En 1871, le nommé Podor, d'Embresineaux (commune d'Embresin, canton d'Avennes), en exécutant divers travaux de terrassement dans son jardin, mit au jour plusieurs sépultures et en retira des vases, des armes de fer, etc. Ces trouvailles n'eurent malheureusement alors aucun retentissement : les vases furent brisés ou perdus et les armes vendues comme vieux fer au maréchal-ferrant du village. Ce ne fut que deux ans plus tard, en 1873, que ces détails parvinrent fortuitement à notre connaissance, et nous résolûmes de faire dans le jardin en question des recherches complètes et régulières, ne doutant pas un instant que le sol ne renfermât encore des objets d'un grand intérêt archéologique. Le propriétaire nous donna quelques renseignements plus circonstanciés sur les armes qu'il avait déterrées : il y avait parmi elles des haches, des poignards et surtout de magnifiques épées, dont la poignée était encore parfaitement conservée : le tout était malheureusement à jamais perdu pour la science. M. Podor nous autorisa gracieusement à pratiquer des recherches complémentaires dans la partie de son jardin qui n'avait pas encore été visitée par lui ; il nous permit même de défoncer son champ jusqu'à deux mètres de profondeur, niveau où les précédentes sépultures avaient été rencontrées, et se mit, lui et ses deux fils, à notre disposition pour exécuter l'ouvrage. Les fouilles commencèrent immédiatement. »

La localisation.

« Le jardin Podor (parcelle n° 272, section B) est situé au centre du village d'Embresineaux, près de l'église. Il touche de deux côtés à un chemin de grande communication et à la maison Podor, et d'un troisième à la parcelle 273, qui, il n'y a que quelques années, servait de cimetière à la commune ; ce dernier point n'est pas sans importance : nous y reviendrons plus loin.



La maison Podor au début du 19^e s.



Le "plan Popp" doit dater des années 1870 et est donc contemporain de la date des fouilles. 271 : maison Podor (ne figure pas sur le plan), 272 : le jardin Podor, 273-275 : l'ancien cimetière (l'actuel presbytère), 276 : le vieux cimetière actuel, 274 : jardin du curé et 259 : l'ancien presbytère actuellement détruit.

Continuons la description de Georges de Looz :

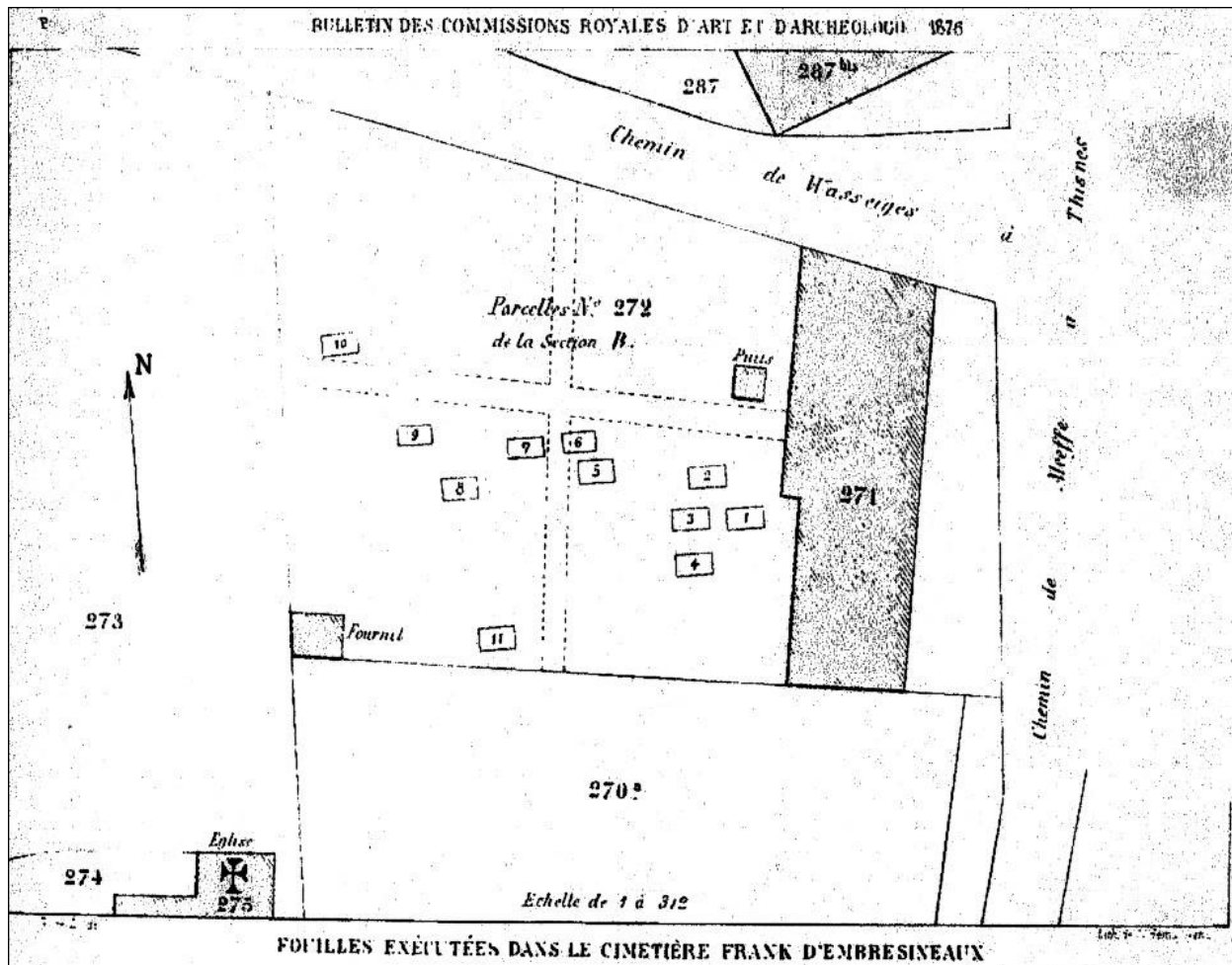
« La surface du champ s'infléchit en pente peu sensible vers le couchant ; si nous faisons cette remarque, c'est pour constater la différence que cette orientation présente avec la plupart des cimetières franks décrits jusqu'aujourd'hui, ceux-ci faisant généralement face au levant.

En creusant le champ Podor, on arrive, après avoir enlevé une épaisse couche de terre cultivable, fréquemment remaniée, pétrie de décombres, de tessons et de débris de toute espèce, à une mince couche de sable, qui se trouve généralement à 1,50 m., quelquefois à 2 mètres de la surface du sol. Ces chiffres concordent avec ceux qui ont été relevés par M Limelette pour le cimetière frank de Spontin. Sous cette couche de sable on découvre un gravier mêlé par places de fragments de végétaux silicifiés ; cette couche, dont nous n'avons pu juger la puissance, se rapporte aux assises tertiaires du système landénien, zone supérieure. Au dire des habitants de la localité, elle doit reposer immédiatement sur la marne. C'est dans la couche de sable dont il vient d'être question que les corps et les mobiliers funéraires ont été déposés. »

Les sépultures

Les fouilles du comte de Looz mettent au jour 11 tombes hors celles découvertes par le sieur Podor.

Il est utile à ce stade du récit de reproduire le plan du chantier de fouilles.



A peine commencées, les recherches font découvrir une première sépulture. Elle était, comme celles qui suivront, soigneusement orientée de l'ouest à l'est, les pieds du cadavre tournés vers l'est. Sans la moindre trace d'un cercueil, le corps semblait avoir été simplement déposé sur le lit de sable. Il avait été recouvert d'un petit tas de pavés en grès grossièrement taillés. On a retrouvé cette pratique dans le cimetière de Spontin.

La tombe n° 1 ne contenait que quelques débris d'ossements du crâne, des fémurs et des tibias. La fouille ne révèle aucun mobilier funéraire. Georges de Looz nous informe que cette absence totale de vestiges funéraires n'est pas rare. Elle a été observée par la plupart des archéologues spécialisés dans ce type de fouilles.

Il en va de même pour **les tombes n° 7 et 11** qui n'apportent rien non plus si ce n'est des vestiges de squelettes complètement tombés en poussière.

La tombe n° 2, par contre, offre une belle francisque 2 (voir la planche reprenant l'ensemble des éléments qui va servir de référence) - figure 9, placée à la gauche du cadavre. Cette arme est identique à d'autres trouvées à Vedrin, Samson et Spontin.

2 La francisque est une hache, arme caractéristique des guerriers d'élite francs ou mérovingiens.

Sur 11 tombes, Ambresineau fournira quatre francisques ce qui laisse supposer qu'il s'agissait d'un cimetière, ou d'une de ses parties, réservé aux guerriers, ce qui sera confirmé par la suite.

La tombe n° 3 va révéler un beau vase intact en poterie noirâtre. La partie supérieure de la panse est entourée de dessins caractéristiques de cette époque (cfr figure 2).



Pot biconique gris foncé inventorié au patrimoine des Musées d'Art et d'Histoire du Cinquantenaire – Image digitale MRAH

Le pot était placé aux pieds du mort du côté droit. Par contre, du squelette, il ne restait que des débris. A la hauteur de la tête, un petit couteau en fer au manche brisé. (figure 21). Cette arme est très fréquemment retrouvée dans les cimetières francs.

Georges de Looz compare systématiquement ses trouvailles avec celles d'autres archéologues notamment aux nombreuses fouilles du baron del Marmol, archéologue namurois de grande réputation à cette époque. C'est le cas ici.

La tombe n° 4 révèle un petit vase en poterie noire découvert brisé qui a pu être reconstitué (figure 4). La découverte notable est une fort belle framée 3 (figure 3).

3 La framée mérovingienne est une arme de jet ou de corps à corps. Cette espèce de lance faisait partie de l'armement des guerriers francs. La framée était réservée aux guerriers aisés (d'où sa présence dans de très nombreuses tombes de chefs et de guerriers). Cette arme, à peine plus grande que la taille moyenne d'un homme de l'époque (moins de 1,80 m), possédait une longue pointe en fer en forme de feuille de laurier, montée sur une hampe.



Les Francs - Musée royal de Mariemont © Jean-Léon Huens – SOFAM

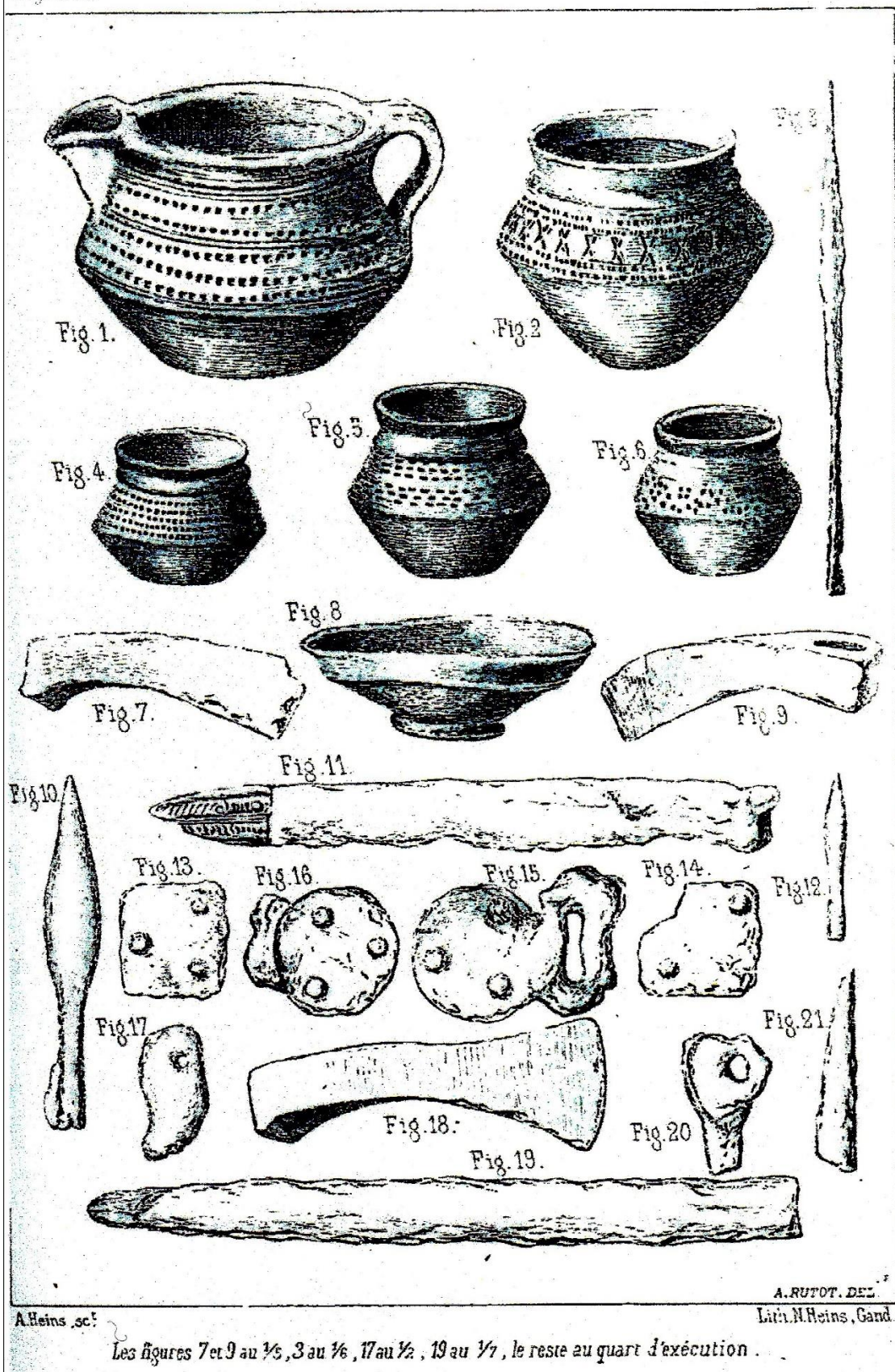


Planche dessinée par le géologue, illustrateur scientifique, Aimé Rutot reprenant l'ensemble des vestiges du cimetière.

La tombe n° 5 apporte une autre francisque quasi identique à celle retrouvée dans la tombe n° 2. Elle se trouvait également à gauche d'un squelette totalement érodé. Une petite pointe de lance est également retrouvée (figure 12).

La tombe n° 6 fournit un résultat plus conséquent : un grand vase en poterie rouge avec anse et bec pour verser le liquide. La panse est ornée de 5 rangées d'ornements en creux qui semblent avoir été faits au moyen d'une roulette de potier (figure 1). Cette forme de vase est assez rare ce qui fait son grand intérêt archéologique.



Cruche biconique avec anse et goulot tubulaire inventoriée au patrimoine des Musées d'Art et d'Histoire du Cinquantenaire - Image digitale MRAH.

Une 3e francisque (figure 7) ainsi qu'une épée en fer de 70 cm de long mais dépourvue de poignée, rongée par la rouille, (figure 19), sont déterrées. L'épée qui a été retrouvée brisée en plusieurs morceaux était placée à droite du corps à hauteur des épaules, pointe vers le bas. Le vase se trouvait, lui, vers les genoux. L'épée à deux tranchants, considérée comme une arme d'élite, était également l'apanage des chefs. Les archéologues attestent de sa relative rareté. Le fourreau de l'épée semblait avoir été fabriqué en bois comme la plupart de ceux retrouvés dans les nécropoles mérovingiennes. L'épée était accompagnée, près de la ceinture du cadavre, de deux petites plaques de fer, garnies de gros clous à tête arrondie (figures 13 et 14). Il devait s'agir de plaques de ceinturon.

En comparaison avec d'autres fouilles mérovingiennes, l'exploration du cimetière d'Ambresineau se révélera assez riche en vestiges guerriers. On y reviendra lors des conclusions.

La tombe n° 8 apporta une pièce tout à fait intéressante : un scramasaxe 4, épée courte tout à fait typique de l'armement des guerriers francs, (figure 11) d'une longueur de 55 cm. La poignée incomplète semble avoir été en fer. La pointe du fourreau offre des traces d'ornement visibles sur le dessin. L'arme était déposée, pointe vers le bas, à gauche du cadavre, à hauteur de la ceinture.

Tout comme l'épée, le scramasaxe fut peu rencontré dans les cimetières francs.



Reconstitution d'un scramasaxe mérovingien

On retrouve aussi dans cette tombe une paire de plaques rondes en fer ornées de clous bombés en bronze (figures 15 et 16). Il semble qu'il s'agit d'une véritable « plaque-boucle » franque permettant d'agrafer les deux parties d'un ceinturon.

Vers les pieds du cadavre, est découvert un vase en poterie noire (figure 5) assez semblable à celui de la tombe n° 4 orné de plusieurs niveaux de petits trous carrés.

On retrouve aussi un débris de ce qu'on peut considérer comme un mors de cheval (figure 20).

La tombe n° 9 livre une découverte inédite : un squelette de 1,6 m. bien conservé. Le crâne est intact, la mâchoire ornée de toutes ses dents couvertes d'un bel émail. Tout à côté, se trouve un crâne de petite dimension, celui d'un tout jeune enfant. Il s'agit plus que vraisemblablement d'une tombe féminine. Peut-être une femme morte en couches enterrée avec son enfant ? Cette opinion fut soutenue par le professeur Van Beneden de l'Université de Liège qui procéda à l'examen des restes humains.

Entre les deux jambes du cadavre, une écuelle en terre rouge (figure 8) est découverte ainsi qu'un second vase en terre grisâtre (figure 6) couvert le long de la panse d'une série d'ornements affectant la forme de triangles successifs. L'écuelle, de facture irrégulière, semble avoir été confectionnée grossièrement à la main. Elle était brisée en trois morceaux.

4 On désigne sous le nom de scramasaxe un long couteau ou poignard dont la lame munie d'une rainure pouvait contenir du poison.

Il faut mentionner aussi la découverte d'une amulette d'ambre (figure 17) qui se trouvait sur la poitrine, sans doute en collier.



Col de pot trouvé à Ambresineau inventorié au patrimoine des Musées d'Art et d'Histoire du Cinquantenaire - Image digitale MRAH.

La tombe n° 10 (la dernière) confirme également la sépulture d'un guerrier. Une francisque (figure 18) ainsi qu'une lance ou framée (figure 10) dont la douille bien conservée est encore remplie de bois. Ces 2 armes étaient placées à droite du cadavre.

La nécropole d'Ambresineau : un cimetière de chefs ou de guerriers ?

En comparant les résultats de ses investigations à ceux d'autres archéologues contemporains à Spontin, Samson, Seraing et même en France, Georges de Looz émet ces conclusions :

« Ici donc encore la comparaison des chiffres relatifs à la découverte d'armes est tout à fait à l'avantage du cimetière d'Embresineaux, surtout si l'on tient compte des épées déterrées, mais perdues, avant l'exploration entreprise par nous.

Aussi sommes-nous porté à croire, vu le petit nombre de tombes découvertes, que la nécropole d'Embresineaux était spécialement destinée à l'inhumation des chefs.

Une circonstance vient éclairer jusqu'à un certain degré cette manière de voir : les onze sépultures d'Embresineaux n'ont fourni ni grains de collier, ni bracelets, ni le moindre objet d'un usage exclusivement féminin. Or presque partout les cimetières de la période franque ont enrichi les Musées de nombreux bijoux de femmes, quelquefois même une partie du cimetière semble avoir été spécialement affectée à ces dernières. »

La datation ?

Les conclusions du comte de Looz font remonter l'âge du cimetière à une période franque reculée sans doute avant le royaume mérovingien. Il s'exprime évidemment avec prudence mais c'est le degré d'oxydation et le mauvais état de conservation de certaines armes qui plaident pour cette hypothèse. Il prend comme éléments de comparaison les armes découvertes à Spontin et à Samson qui sont plus ornées, plus sophistiquées, relevant d'une civilisation plus avancée. Les armes d'Ambresineau bien qu'étant celles d'une élite de guerriers sont bien plus frustes et grossières.

On peut éventuellement penser à ces guerriers-cultivateurs qui vinrent dès les 3^e et 4^e s. s'installer dans nos régions.

Vu son ancienneté, l'archéologue estime que le cimetière n'avait aucun caractère chrétien. La trouvaille d'une amulette ne fait que corroborer son caractère païen. L'emblème de la croix imprimé sur un vase n'y figure qu'à titre fortuit et ornemental. ⁵

Au rayon des hypothèses...

A la fin de son rapport, le comte Georges de Looz se risque à une hypothèse.

« Nous avons attiré plus haut l'attention du lecteur sur la courte distance qui sépare notre cimetière de l'église et du champ de repos qui entourait autrefois celle-ci. L'église d'Embresineaux ne date que de quelques années et en remplace une autre autrefois située au même endroit et qui était considérée comme fort ancienne. Nous nous sommes demandé si, de même qu'en un grand nombre de localités et particulièrement dans le Limbourg, où le temple romain s'est petit à petit changé en église chrétienne, le cimetière frank, la nécropole païenne ne se seraient pas, dans le courant des siècles, transformés en cimetière chrétien, ou, pour être rigoureusement exact, si, à mesure que la place venait à manquer pour les inhumations, le champ de repos des païens, une fois convertis au christianisme, ne se serait pas étendu successivement du côté du cimetière catholique moderne ; les tombes s'ajoutant aux tombes, la ligne de démarcation qui un moment avait pu séparer les deux cimetières aurait bien pu se perdre insensiblement. »

Tout en partageant ce point de vue, on pourrait aussi évoquer une autre hypothèse complémentaire. Comme nous avons pu voir au « Plan Popp », le jardin Podor, parcelle exigüe, est entouré par l'ancien cimetière (parcelle 273-275) évoqué par le comte où fut érigé le nouveau presbytère dans la première moitié du 19^e s., plus loin par le « vieux cimetière » actuel (parcelle 276), en dessous par l'église et le jardin du curé (parcelle 274). L'ancien presbytère se trouvait, lui, très proche de l'église (parcelle 259). Le plan des fouilles est encore plus révélateur sur la topographie des lieux.

Autre hypothèse, donc, qui pourrait se tenir, me semble-t-il, est que le petit cimetière découvert ne serait qu'une partie uniquement dévolue aux guerriers à l'intérieur d'une nécropole franque plus vaste s'étendant sur l'ensemble de l'endroit où, par la suite, le cimetière chrétien prit sa place et succéda, aux cours des siècles, à ce cimetière primitif, ainsi que le suggère Georges de Looz.

⁵ La christianisation des Francs ne se fera qu'à partir du 6^e s. après le baptême de Clovis qui favorisera la fusion du monde germanique avec le monde gallo-romain déjà christianisé auparavant.

Deuxième partie : les fouilles gallo-romaines.

En 1873, le jeune archéologue, Georges de Looz connaît une notoriété croissante. Le succès de ses fouilles menées dans l'année lui donne accès à un subside de l'Etat qui l'encourage à entreprendre de nouvelles recherches.

1873 est donc pour lui une année de fouilles archéologiques intenses.

A peine a-t-il clôturé ses investigations au cimetière franc d'Ambresineau qu'il entame d'autres chantiers. Ceux-ci vont se situer essentiellement en Hesbaye, le long ou à proximité de la chaussée romaine.

La chaussée romaine Bavay-Cologne et ses abords en Hesbaye : un terrain riche en vestiges gallo-romains et francs.

La fameuse chaussée romaine reliant Bavay à Cologne qui traverse les villages hesbignons détermine la présence de nombreux vestiges gallo-romains.

Parmi ceux-ci, on recense de nombreux tumuli, monuments funéraires qui jalonnent les abords de la route à espaces réguliers. Leur concentration en Hesbaye est assez exceptionnelle.

Après la chute de l'empire romain, la voie a continué à être utilisée à l'époque franque et au Moyen Age. Cela explique également les nombreuses traces de la présence franque dans la région. Le cimetière d'Ambresineau dont nous avons retracé les fouilles ci-avant en est un exemple.

Que dire de cette mythique chaussée romaine Bavay-Cologne ?

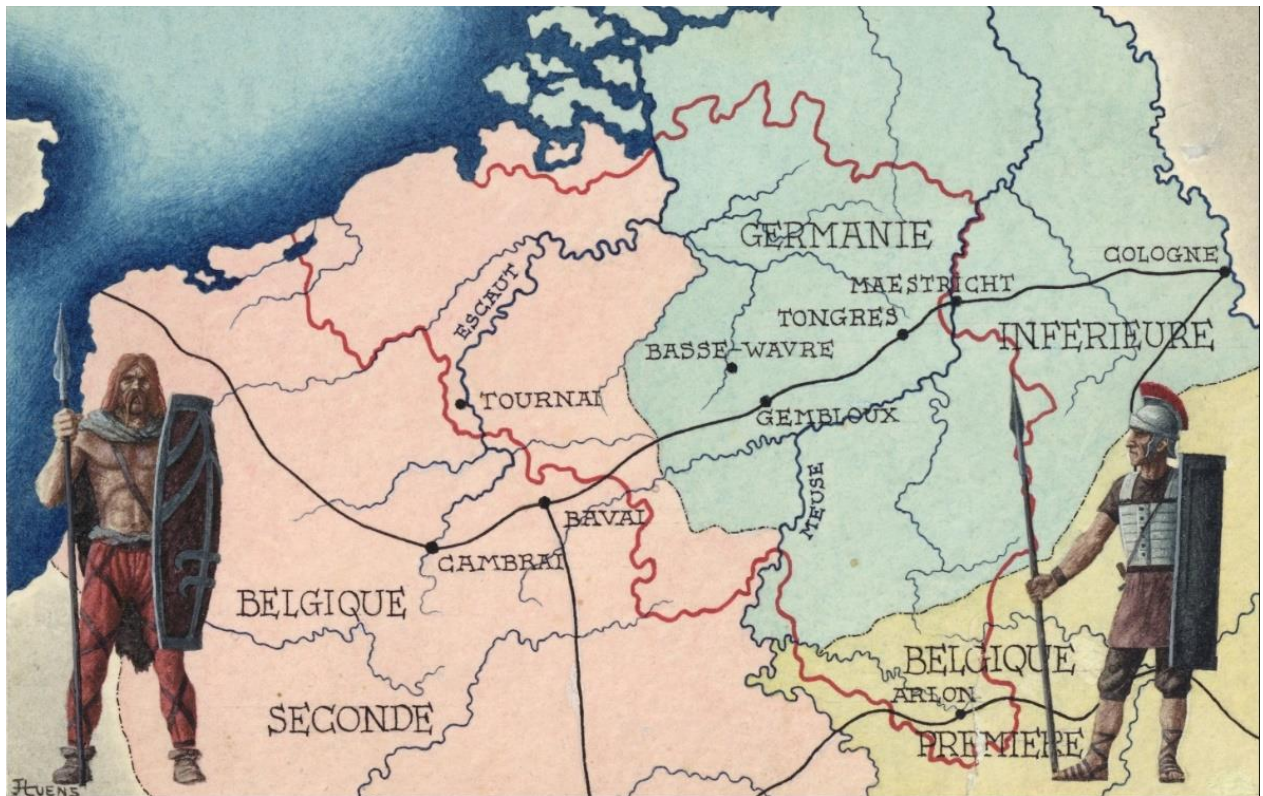
Cet axe transversal reliait deux positions stratégiques : Boulogne et Cologne. Il fut établi sous le règne du premier empereur romain, Auguste, vers les années 20 av. J.-C. dans le cadre de l'organisation de la Gaule récemment conquise.

Ce n'était qu'une partie d'un réseau beaucoup plus dense de routes permettant la liaison entre le pouvoir central à Rome et les villes, centres administratifs ou militaires. Cette nouvelle infrastructure routière devait assurer une circulation optimale des armées, de l'intendance mais aussi des marchandises. Il permettait une communication entre Boulogne, port maritime vers l'Angleterre et Cologne et le Rhin, frontière de l'Empire avec les peuples germaniques. La voie est attestée par deux célèbres documents antiques : « l'Itinéraire d'Antonin » 6 et la « Table de Peutinger » 7 qui indiquent les étapes principales jalonnant l'itinéraire.

6 « L'Itinéraire d'Antonin » est un guide de voyage de la Rome antique. Il recensait les villes-étapes de l'empire ainsi que les distances les séparant. Il ne comporte pas de représentation cartographique. Il daterait de la fin du 3^e s.

7 « La Table de Peutinger » est une copie faite au 13^e s. d'une compilation de plusieurs cartes romaines dont la plus ancienne est antérieure à la fin du 1^{er} s. Elle reprenait les routes et les principales villes de l'empire constituant le « cursus publicus » - le service de poste impérial.

Il faut savoir que la chaussée Bavai-Cologne – appelée également « Haute Chaussée » fut construite sur l'emplacement d'une ancienne route gauloise qui existait déjà préalablement à la conquête de la Gaule (58 à 51 av. J.-C.). Ses fondations servirent parfois d'assise à la construction de la route suivant les méthodes les plus évoluées pratiquées par les ingénieurs romains de l'époque.



Les provinces romaines - Musée royal de Mariemont © Jean-Léon Huens – SOFAM

Souvent construites avec des matériaux locaux, les chaussées romaines étaient faites pour durer suivant deux critères essentiels : stabilité et drainage. Elles étaient constituées d'une superposition de couches damées de matériaux de différents calibres avec en partie supérieure un ensemble de cailloutis et d'empierrement plus conséquents. Cette partie était bombée pour permettre un écoulement facile des eaux. La largeur de la voie était de 6 à 9 m. Elle était souvent bordée de rigoles qui recueillaient les eaux de ruissellement. A certains endroits, des fossés latéraux ouverts à 20 m de l'axe de la route délimitaient l'emprise générale de la voie.

La chaussée romaine Bavay-Tongres est une portion d'un des axes majeurs de la Gaule septentrionale. Traversant la Hesbaye, elle est longue de 145 km. Son tracé est rectiligne sur de longues distances. Il évite la plupart des vallées en s'appuyant sur la ligne de crête séparant les bassins fluviaux.

La chaussée fut un vecteur de développement de la civilisation gallo-romaine dès le début de notre ère. Elle favorisa l'essor d'agglomérations le long ou à proximité de son parcours. Des exploitations agricoles et villas romaines s'y développèrent ainsi que sur des voies secondaires – *diverticulum* en latin – qui y étaient greffées et qui conduisaient à un *vicus* - l'ancêtre d'un village.

Elle dépassa ensuite son rôle premier politico-stratégique pour remplir un rôle économique et culturel.



Route romaine - Musée royal de Mariemont © Jean-Léon Huens – SOFAM

Toutes les trentaines de km, distance qui correspond à une journée de marche de l'infanterie, étaient aménagées des stations de repos ou des agglomérations plus ou moins importantes. C'est le cas de *Perniciacum* – Braives situé à une dizaine de km d'Ambresin.



Extrait de la "Carte de redressement de la Gaule pour l'intelligence de la table de Peutinger, Ernest Desjardin 1869 ». Le « A » situe la localisation des Tombes du Soleil à Ambresin.

Plus tard, à la période tardive de l'empire romain, la chaussée reprend un rôle stratégique d'importance. A partir du 3^e s, elle est l'épine dorsale d'un réseau de fortifications érigé pour contenir les incursions des tribus germaniques. Il ne subsiste plus grand trace de ces fortins à l'heure actuelle.

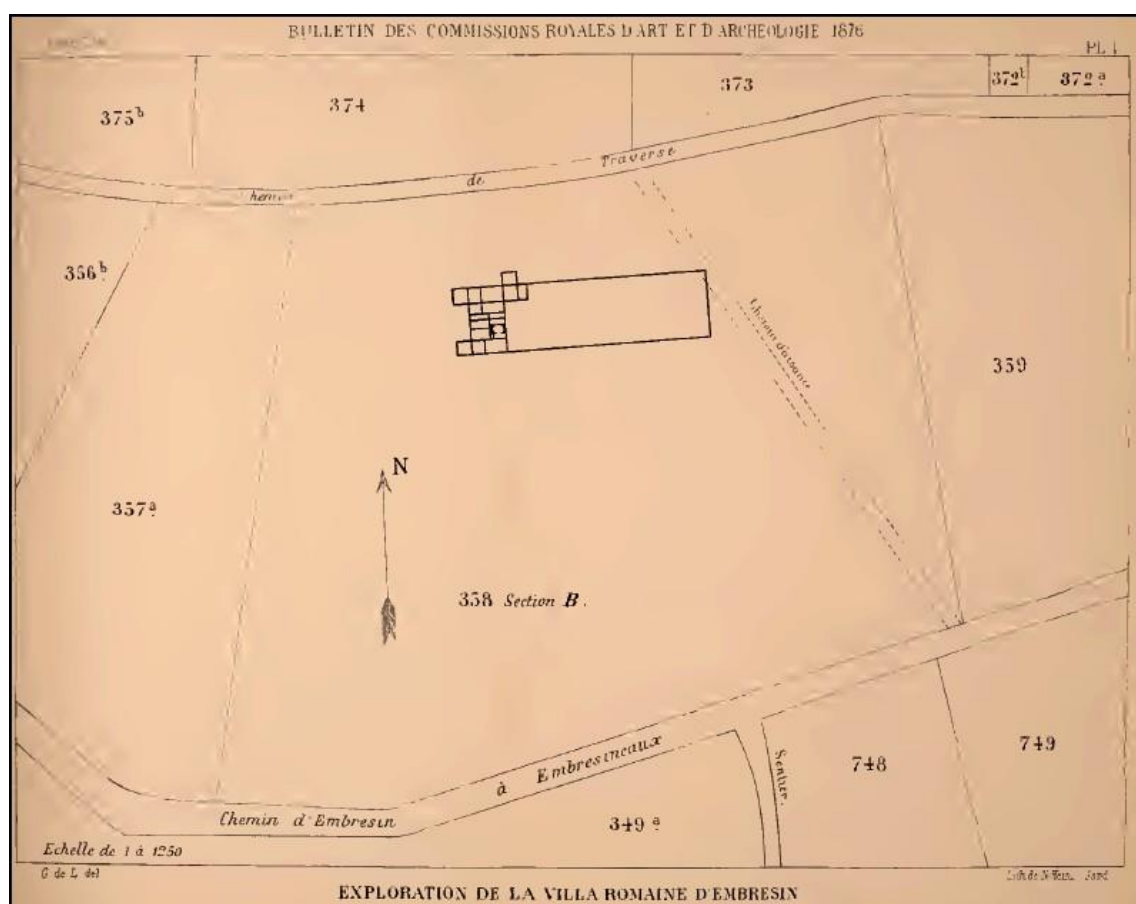
Après la chute de l'empire romain suite à l'invasion des peuples germaniques et principalement des Francs, la chaussée fut rebaptisée sur certains tronçons « Chaussée Brunehaut ». L'ancienne voie romaine n'en continua pas moins à jouer un rôle primordial pour la communication à l'intérieur des nouveaux états ainsi que pour leur organisation.

Retour sur les fouilles du comte de Looz à Ambresin.

Après avoir exploré avec grand succès la tombe d'Avennes puis celle de « l'Empereur » à Moxhe, Georges de Looz revient à Ambresin pour y mener de nouvelles investigations.

Dans son rapport détaillé des « fouilles exécutées dans la villa romaine d'Embresin »⁸, il campe le tableau et introduit le contexte de ce nouveau chantier :

« A cinq minutes environ du cimetière d'Embresineaux qui a fait l'objet d'un précédent article, on remarque, à mi-chemin de ce hameau et de celui d'Embresin, qui donne son nom à la commune, un vaste enclos entouré de haies et qui réunit les parcelles indiquées au cadastre sous les n° 357a et 358 de la section B. Cet enclos, situé entre deux chemins, dépend de la ferme d'Embresin, appartenant à M. le comte de Beauafort et occupée actuellement par M. Dandoy-Defays. Ce dernier nous a obligeamment fait savoir que le travail de la charrue y était entravé fréquemment par des substructions arrivant presque à fleur de terre. Nous étant rendu sur les lieux, nous pûmes



La planche I donne une idée exacte de la situation, du développement et de l'importance de la villa. — G. de Looz, Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie » 1876 – 15^{ème} année Bruxelles, p 255

⁸ DELOOZ G., Fouilles exécutées dans la villa romaine d'Embresin dans Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie, p 251 à 267, t.15, Bruxelles,1876.

constater que la partie nord du champ (en comptant une trentaine de pas à partir de la haie septentrionale et environ cent pas de la haie plantée à l'ouest) était effectivement jonchée de débris de tuileaux et de poterie de provenance indubitablement romaine, et cela sur un assez grand espace de terrain.

M. Dandoy, avec le plus louable empressement, nous assura que rien ne s'opposait à ce que des fouilles régulières y fussent entreprises ; profitant de sa gracieuse autorisation, nous fîmes commencer les recherches pendant l'été de 1873.

Descriptif de la villa romaine et de son architecture.

Ces recherches permettent à Georges de Looz de situer l'emplacement exact de la villa et de nous en faire la description.

L'ensemble se positionne en pente assez marquée vers le sud avec vue sur la Mehaigne qui coule en contrebas.



La villa romaine positionnée sur le plan Popp (vers 1870) contemporain des fouilles.

Il établit un plan très précis de son développement. Ce plan nous servira de référence pour la visite des lieux. Les dimensions de l'ensemble et de chacune des chambres sont détaillées par l'archéologue avec une précision remarquable dans la planche II en illustration de l'article.

La façade principale d'une largeur de 72 m regarde vers le sud tandis que l'habitation constituée d'une suite de petites pièces se situe à sa gauche vers l'ouest. La porte de la cour large de 6 m s'ouvre, elle, vers le nord, vraisemblablement vers un chemin.

La villa a de belles proportions globales. Elle est bien bâtie, ses murs d'une épaisseur quasi uniforme de 75 cm reposent sur des murs de fondation de 50 cm de hauteur. Elle est construite à l'aide de grosses pierres en silex assemblées assez grossièrement au moyen d'un mortier jaunâtre parfois mêlé de tuiles pilées. Des matériaux locaux sont utilisés. Le silex se trouve de manière très abondante dans le sous-sol hesbignon, région où les carrières font défaut.

Certaines pièces (D et L reprises sur la planche II) présentent des murs hybrides composés de tuiles maçonnées à plat alternant avec une maçonnerie en silex. Ils se terminent par des grandes

dalles en terre cuite placées aux angles. Cette méthode de construction appelée « *diatonous* » est une technique qui renforce la solidité de l'ensemble et la durabilité du bâtiment.

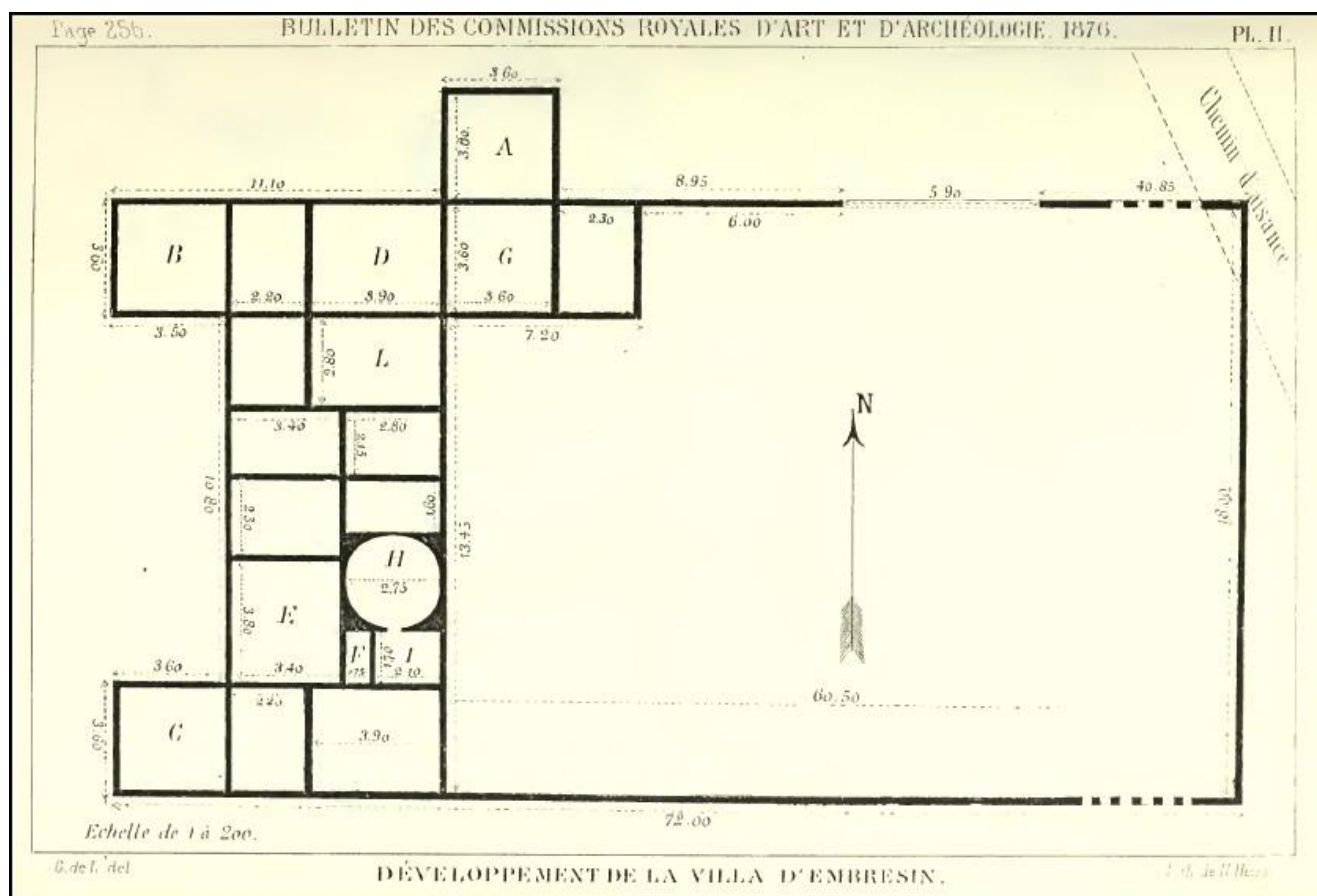


Planche II - le développement de la villa romaine - G. de Looz, Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie » 1876 - 15^{ème} année, Bruxelles, p 256

Les pièces I et II ont été trouvées remplies de cendres et de bois consumé. La pièce II semble avoir été un four dont l'entrée se situait au sud. La petite pièce F attenante doit avoir servi de remise. Les murs de ces trois pièces étaient composés de tuiles assemblées avec un mortier qui remplissait les angles uniquement.

Les salles A, B et C étaient surélevées par rapport aux autres pièces sans étage. Elles servaient de logis mais il est raisonnable de penser qu'elles avaient aussi un rôle défensif.

L'exiguïté des pièces interpelle mais il s'agit en fait d'une constante propre à l'habitat romain. Georges de Looz précise que le phénomène est constaté dans la plupart des habitations romaines, notamment à Pompéi. Il donne également en référence d'autres villas en Belgique dont celles de Landen et de Bertrée. Il cite le célèbre archéologue français, Raoul Rochette qui disait en 1829 : « *C'est à peine s'il s'y trouvait, dans un espace de quelques pieds carrés, la place nécessaire pour le lit et un ou deux sièges* ».

En ce qui concerne le pavement, dans les pièces D et E, il était constitué de larges carrelages carrés en terre cuite de 33 cm de côté et de 8 cm d'épaisseur. La plupart avaient été brisés et éclatés par la chaleur de l'incendie qui consuma la villa. Le pavement des pièces G et L était

particulier. La première couche se composait de grosses pierres en silex noyées dans un bain de chaux. Ensuite, était posée une chappe composée des petits morceaux de ciment de couleur blanche, jaunâtre et verdâtre et de tuiles pilées, le tout cimenté par de la chaux. Par la suite, polie, elle donnait l'apparence d'une mosaïque assez grossière. Dans la salle A, sont découvertes quelques petites dalles en ardoise d'un beau vert clair d'un doigt d'épaisseur. Elles mesuraient 21 cm sur 10 cm (voir planche III, figure 24). Il s'agit là d'une découverte originale car, selon Georges de Looz, ce sont les premiers matériaux de ce type découverts en Belgique. Ces ardoises devaient servir de pavement pour cette pièce. Quant aux pavements des autres pièces, ils n'existaient plus, sans doute arrachés par le soc de la charrue ou emportés par des pillards.

Les murs devaient être crépis. De nombreux vestiges de ce crépi mural furent recueillis. Ils présentaient des lignes bleues, vertes, rouges ou violettes servant vraisemblablement à composer une sorte de frise sur un fond de couleur jaune, blanche ou brune. Un fragment (voir planche III, fig. 7) offre des arabesques de même nuance sur un fond de couleur jaune.

Quelques tuyaux d'hypocauste ont été retrouvés brisés mais aucune brique.

De nombreuses tuiles de couverture furent trouvées. Les deux sortes de tuiles classiques des romains (tegula, la tuile plate et l'imbrice, la tuile creuse de couverture) s'y trouvaient en grand nombre mais incomplètes ou cassées.

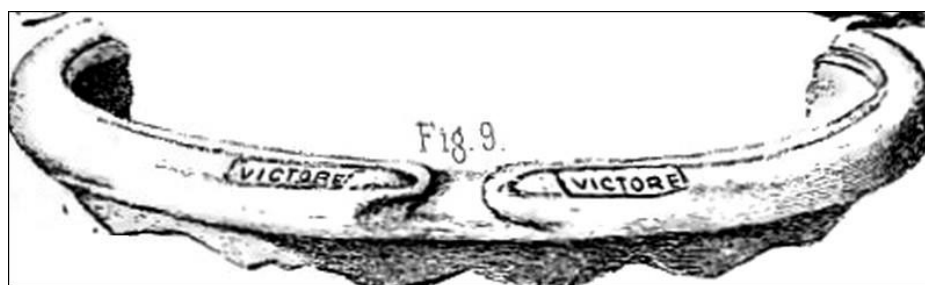
En conclusion de la première partie de son rapport, l'archéologue informe qu'il n'a trouvé à Ambresin ni caves, ni canaux, ni aucune dépendance que l'on retrouve d'habitude dans les villas romaines. Il avoue néanmoins, sans autre commentaire, qu'il n'a pu mener plus en profondeur ses investigations vu la taille de l'enclos...

L'inventaire des objets mis au jour.

Georges de Looz donne une liste exhaustive des objets trouvés qu'il classe par catégories. Ils sont visibles sur la planche III. Nous suivrons sa nomenclature.

A. Sigles figulins et graffiti 9.

Figure 9 : Grand fragment de tèle à lait ou terrine en terre jaune. De part et d'autre du bec servant à verser le liquide, le sigle « Victor F » (Victor fecit) est imprimé.



Extrait de la Planche III -figure 9 : Grand fragment de tèle à lait.

9 Il s'agit de marques de fabrique ou de la signature du créateur de l'objet.

Figure 4 : Fragment de tegula où la marque « ISSI » est visible. Les premières lettres du nom font défaut ce qui ne permet pas de reconnaître le fabricant.

Figure 1 : Sur un morceau de bord d'un vase, le graffito « FEL » a été gravé au moyen d'un stylet. Il s'agirait, peut-être, des premières lettres de « FELIX ». Le même graffito fut retrouvé sur un vase cassé dans des substructions de Braives en 1874.

B. Objets en bronze.

Figure 6 : Un « moyen bronze » de l'impératrice Faustine l'ancienne (104-141), épouse de l'empereur Antonin-le-Pieux. La pièce qui est fort bien conservée représente le buste de Faustine entouré des mots « AVGVSTA FAVSTINA ». Au revers, on voit une figurine debout paraissant offrir de la main un sacrifice sur un autel, entre les lettres S et C.¹⁰



Extrait de la Planche III -figure 6 : Moyen bronze de l'impératrice Faustine.

Figure 21 : Un morceau de bronze qui se termine en pointe. Il a été plié en plusieurs endroits de manière à former une bague rudimentaire.

Figures 17 et 18 : Deux tiges d'épingle de 7 cm dont une pliée.

Figure 22 : Tête de clou en bronze représentée de face et de profil sur la planche illustrative.

C. Objets en fer et en verre

On laissera de côté une assez grande quantité de ferrailles sans grand intérêt pour en retenir seulement :

Figure 8 : Petit instrument de 12 cm dont une extrémité se termine en ciseau, l'autre bout étant fortement altéré. Il devrait s'agir d'un style à écrire ou, plus vraisemblablement, d'un outil d'artisan.

Figure 10 : Crochet ou crampon qui doit avoir servi de pièce d'assemblage d'une charpente.

Figure 23 : Sorte de double verrou dont le dessin est peu commun.

¹⁰ Il s'agit vraisemblablement de la déesse Junon à qui Faustine a souvent été assimilée. Sous l'empire, le sénat romain émit les monnaies de bronze (d'où leur marque SC = Senatus Consultum).

Figure 14 : Peu de morceaux de verre ont été retrouvés à Ambresin. On note pourtant cette trouvaille curieuse d'un fragment de verre de couleur verdâtre comprenant des grosses côtes appelées godrons que l'on retrouve fréquemment dans la verrerie romaine.



D. Objets en pierre.

Deux ou trois fragments de ces meules que l'on retrouve très fréquemment dans les substructions romaines furent découverts.

Figure 2 : Une pierre à aiguiser cylindrique, légèrement aplatie, mais incomplète. Une pierre en tout point similaire fut trouvée en 1874 lors de fouilles à Braives.

E. Objets en terre cuite.

De nombreux tessons de poterie de la plus fine à la plus grossière furent découverts. Ces débris furent déposés au Musée Archéologique de Liège. On citera les poteries les plus intéressantes :

Figure 11 : Un vase intact de belle forme élancée décoré d'un vernis vert-olive strié de lignes verticales coupées par deux autres lignes horizontales qui font le tour de la panse.

Figure 12 : Autre vase en terre brune à la panse fort large ornée de lignes parallèles appelées guillochis. Cette forme de vase est très répandue et se retrouve en nombre dans les collections des musées.

Figure 13 : Jatte en terre sigillée. 11



Figure 19 : Coupe en terre sigillée à panse bilobée.



Figure 5 : Fragment de vase en terre jaune orné vers le bord de hachures disposées en chevron.

11 La terre sigillée est un engobe composé uniquement des plus fines particules de l'argile qui vont se vitrifier à la cuisson.

Figure 20 : Autre morceau d'un vase fait d'une terre assez friable à gros grain et d'une belle nuance de rose. Il est paré d'anneaux en relief d'une couleur tirant vers le blanc surmontant des petites aspérités en forme de pois, sans doute dues à un procédé de fabrication à la barbotine.

Ces deux dernières poteries sont à relever car on n'en retrouve pas du même type dans les fouilles gallo-romaines de la région.

Une trouvaille exceptionnelle :

Il s'agit d'un très beau vase recouvert d'un émail foncé bronzé d'une hauteur de 25 cm.

Il est orné d'un sujet de chasse représentant une troupe de biches, cerfs et lièvres poursuivis par un chien. Le tout est entremêlé de feuilles de lierre et de gouttes disposées en guirlande (planche IV).

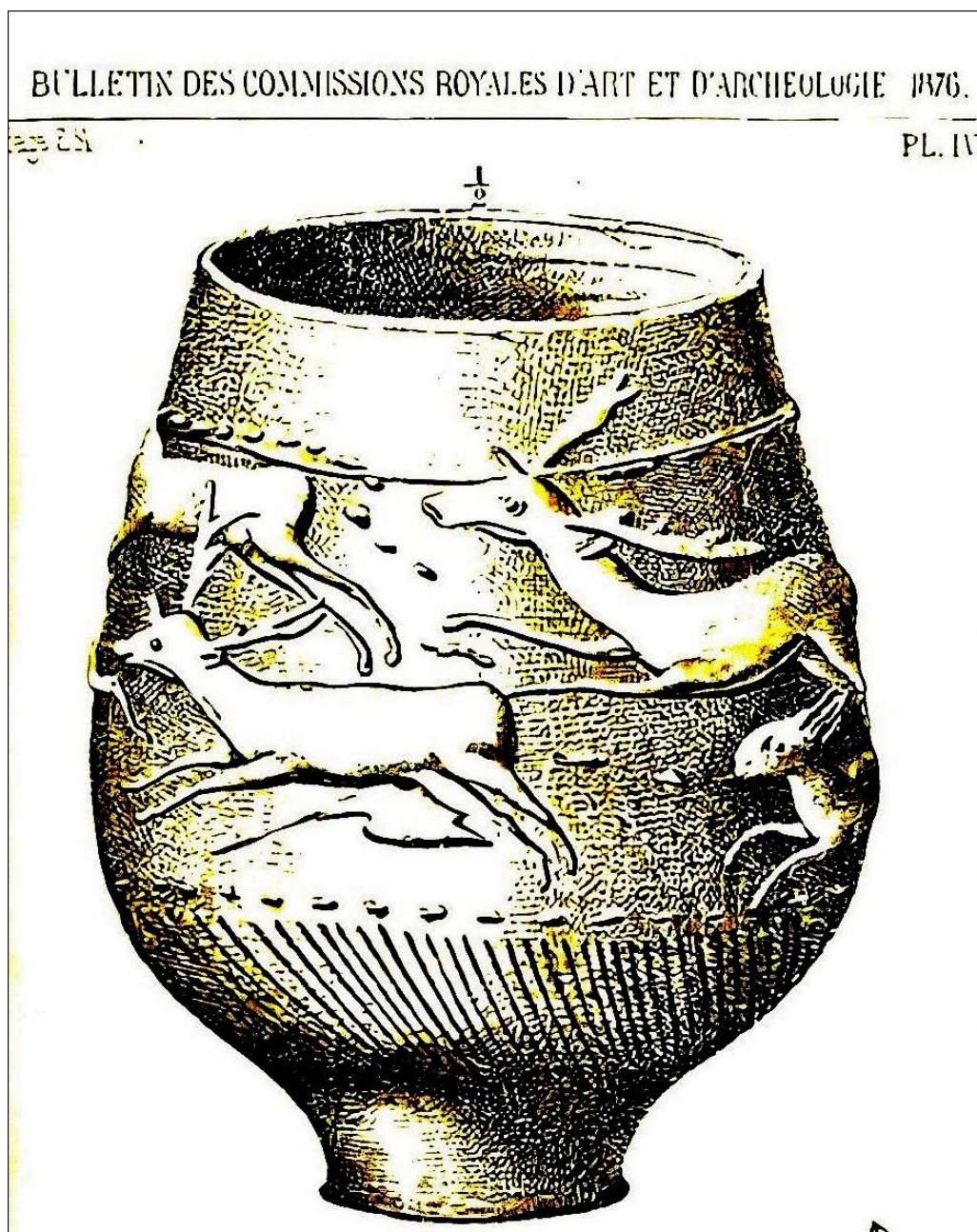
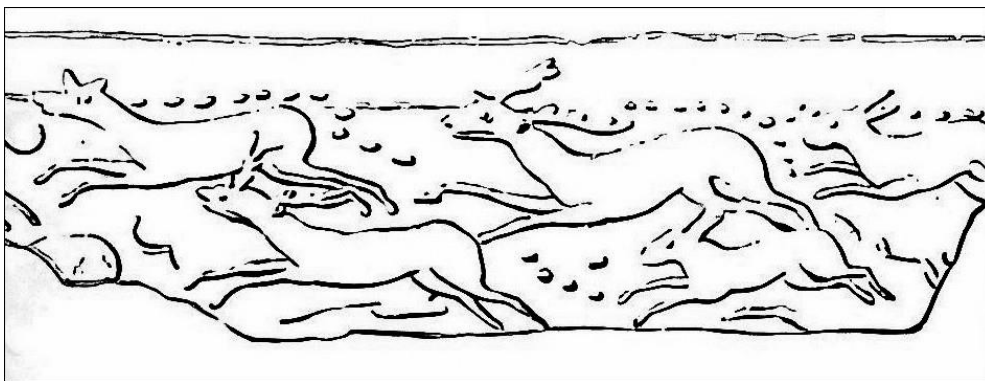


Planche IV – « le vase à la barbotine » -- G. de Looz, *Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie* » 1876 – 15^{ème} année Bruxelles, p 260



Développement partiel du sujet figurant sur la planche IV.

Les motifs en question sont en relief. Ils ont été obtenus par le procédé dit « à la barbotine ».

En référence, l'archéologue mentionne plusieurs spécialistes de la poterie et de la céramique ancienne. Il cite du Cleuziou, de Caumont et Brongniart qui lui permirent d'approfondir ses propres connaissances sur cette technique. Il nous instruit donc sur ce procédé qui consiste à placer ou à étendre à l'aide d'un pinceau, d'une petite spatule ou d'une pipette une pâte d'argile délayée dans de l'eau, appelée « barbotine ». A l'aide de cette pâte, l'artiste peut ajouter ou modeler des reliefs à la poterie d'origine afin de créer différents motifs : animaux, végétation, feuillage ou autres décorations... Parfois, de simples gouttes sont posées qui formeront des perles en relief. Sur le vase d'Ambresin, la guirlande de perles est très visible.

Georges de Looz précise que la découverte de ce type de vases était rare à l'époque. Le vase d'Ambresin est d'autant plus précieux qu'il s'agit d'un modèle assez grand retrouvé intact.

Des informations plus récentes nous apprennent que ce modèle de vase décoré à la barbotine était autrefois surnommé « vase de Castor ». Cette appellation vient du village de Castor (Durobrivae) au nord de Londres qui fut un centre de production de ce type de céramique fine.

Dans son article de 1937 ¹², Gilbert Heuten mentionne le vase d'Ambresin comme étant l'un des cinq exemplaires les plus réussis connus à cette époque. Il décrit de manière très précise les caractéristiques de cette production : « *Un fin vernis noir brillant recouvre d'une manière très égale l'extérieur et l'intérieur du vase, conférant au décor le maximum de relief. Ce décor comprend trois éléments. D'abord la zone d'animaux courant : une biche, un cerf, un lièvre, un molosse. Ensuite des figures décoratives destinées à remplir le champ : au-dessus des animaux, une guirlande de perles dont le procédé de fabrication a fait plutôt des gouttes de pâte de forme inégalement allongée ; une ligne de mêmes perles au renflement de la panse ; entre les pattes des animaux, des feuilles de lierre à longues tiges, qu'un mouvement déformant en spirale rend cordiformes. Ces deux premiers décors sont traités en relief à la barbotine, tandis que le troisième, qui occupe l'évasement du pied, est constitué de zones alternées de raies verticales tracées en creux à la molette.* ».

Il ajoute : « ... Le procédé de la barbotine leur donne une expression étrange qui dépasse la vie sans cependant rien enlever du naturel de la scène. Les larges corps massifs portés sur des pattes qui se terminent en pointes allongées, étroites comme des fils, semblent ajouter à l'effort que font, dans leur course éperdue, les bêtes pourchassées. Les gros yeux exorbités, constitués d'une goutte de barbotine tombée à sa place après que l'animal a

¹² Gilbert Heuten, Le commerce des vases de Castor, Latomus T. 1. Fasc 4, 1937 p. 259.

été complètement modelé, donnent à la physionomie des cerfs un air d'épouvante, et aux chiens au contraire une expression plus bestiale. » 13

Cette description du « vase de Castor » correspond en tous points à l'exemplaire d'Ambresin. On peut donc supposer qu'il s'agissait d'une création caractéristique provenant de cet atelier de céramique. Le commerce en provenance d'Angleterre avec le continent dans le courant du 2^e s. était assez régulier pour que rapidement des exemplaires de cette production aient traversé la mer du Nord et que son négoce se soit répandu tout le long de la voie romaine.

Georges de Looz précise que des fragments d'un second vase à la barbotine, mais plus petit, furent trouvés également.

Le vase et la plupart des objets trouvés lors de ces fouilles furent confiés à l'époque au « Musée royal d'Armures et d'Antiquités », installé à l'ancienne « Porte de Hal » à Bruxelles. Ce musée déménagea par la suite au Cinquantenaire pour devenir les Musées royaux d'Art et d'Histoire.



Le « vase de Castor » trouvé à Ambresin inventorié au patrimoine des Musées d'Art et d'Histoire du Cinquantenaire. © KMKG - MRAH

13) Gilbert Heuten, Le commerce des vases de Castor, Latomus T. 1. Fasc 4, 1937 p. 260-261.

La datation de la villa.

Le comte Georges de Looz fait remonter la datation de la villa romaine au 2^e s. durant la période du « Haut-Empire » sous le règne des Antonins qui durera un siècle – de 98 à 192 après J.-C..

La trouvaille de certains objets lui permet de corroborer cette affirmation : la marque du potier « Victor » qui passe pour avoir fabriqué ses produits dans le courant du 2^e s. ainsi que les vases ornés à la barbotine de fabrication contemporaine. La monnaie « AVGVSTA FAVSTINA » de l'impératrice Faustine n'a pu circuler qu'à partir du règne de son mari, Antonin-le-Pieux (138 – 161).

Pour lui, l'existence de la villa fut assez éphémère. Vu le nombre limité d'objets retrouvés, il estime qu'elle n'a pu être habitée fort longtemps.

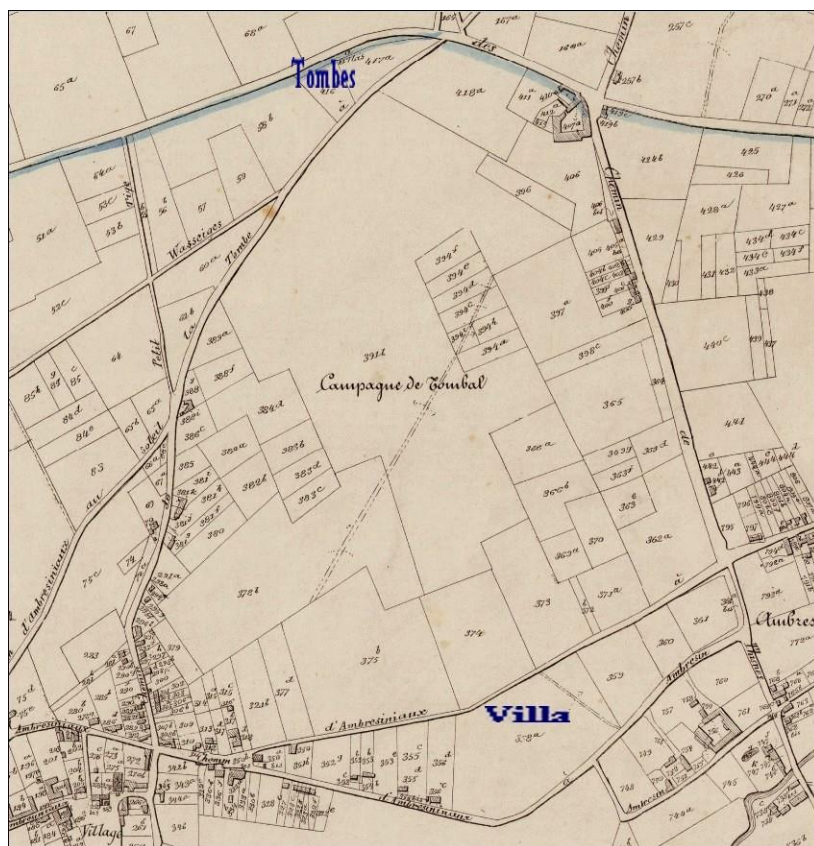
Il émet l'hypothèse qu'elle aurait vraisemblablement été incendiée lors des incursions germaniques qui bousculèrent les frontières de l'Empire dès le début du 3^e s. Elle ne s'en relèvera pas et restera pour des siècles à l'état de ruines dont on finira par oublier l'existence.

De la villa romaine aux Tombes du Soleil.

En conclusion de son rapport de fouilles, Georges de Looz fait allusion aux Tombes du Soleil :

« Les deux belles tombes romaines dites « du Soleil », situées contre la chaussée de Tongres à Bavay, ne sont distantes que de dix minutes de la villa. Cette proximité devait laisser supposer que plusieurs de ses habitants avaient été inhumés dans ces tumulus. »

Sans doute, désira-t-il vérifier cette hypothèse car les jours suivants le virent entreprendre de nouvelles fouilles, cette fois aux tumuli d'Ambresin...



Position de la villa romaine et des tombes du Soleil sur le plan Popp.

Les Tumuli.

Les tumuli constituent les monuments les plus remarquables associés à la chaussée romaine. Ils représentent pratiquement les seuls vestiges de l'Antiquité visibles à la surface du sol dans nos régions.

Ces tertres monumentaux implantés dès la fin du 1^{er} s. de notre ère se concentrent principalement en Hesbaye où on en dénombre encore une quarantaine dont seize en bordure de la voie romaine. Leur fouille a confirmé qu'il s'agit, pour la grande majorité, de sites funéraires qui abritaient des tombes à incinération.

Les tumuli ont, tous, fait l'objet d'un classement, ceux d'Ambresin par arrêté royal du 4 octobre 1974.

Les tumuli, postes d'observation ?

En marge de son rapport, Georges de Looz évoque certaines hypothèses émises par plusieurs de ses confrères, en non des moindres, à propos de la vocation de ces tertres. Prudent, sans doute dubitatif, il ne prend pas attitude par rapport à ces théories, se contentant simplement de les citer.

« D'après certains archéologues, l'emplacement qu'occupaient les tumulus n'était pas le fait du hasard. Ils devaient servir, le cas échéant, à la transmission des signaux et il fallait donc pour cela que du sommet de la tombe on puisse en apercevoir d'autres aux côtés opposés de l'horizon. Cette hypothèse des tumulus à signaux a été présentée par M. Perreau, par M. Del Marmol et par M. H. Schuermans dans le « Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéol., t IV, p 256.

M. Schuermans s'exprime ainsi : « On ne peut passer ici sous silence l'hypothèse que les tombes des Avernas, toutes deux trouvées vides et toutes deux l'ayant vraisemblablement toujours été, auraient pu être établies pour transmission des signaux aux soldats postés dans les « castra hiberna », auxquels les deux villages doivent leur origine. Il est à remarquer que, de chacune des deux tombes, on avait vue sur d'autres aux côtés opposés de l'horizon, et qu'en reliant la série des tombes-sépultures placées aux abords de la voie romaine par certaines tombes vedettes, dans les espaces intermédiaires, on obtenait en réalité une suite non interrompue de postes élevés à utiliser en temps de guerre pour annoncer l'arrivée de l'ennemi. ...

Du haut de la tombe de Thisnes on pouvait apercevoir les tombes de Merdorp, d'Ambresin, de Moxhe et d'Avernas-le-Baudouin. »

Les fouilles du comte de Looz aux Tombes du Soleil.

Les fouilles entreprises par Georges de Looz, surtout à la « Tombe d'Avennes » en mai 1873 et, ensuite, dans une moindre mesure, à celle « de l'Empereur » à Moxhe en juin furent très fructueuses. Elles révélèrent une quantité impressionnante de vestiges et d'objets gallo-romains de belle qualité. Les rapports de fouilles de l'archéologue ont été publiés en 1874 dans le « Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois » 14. Il fait remonter la datation de ces deux tumuli au 2^e s. Elles seraient donc contemporaines de la villa romaine d'Ambresin.

14 Georges de Looz, Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, Tome XII, 1874, Les Fouilles dans la tombe d'Avennes p.196 à 228 – Exploration de la tombe dite de l'Empereur, près du village de Moxhe 495 à 507

Georges de Looz entame donc en été 1873 les fouilles des deux tumuli d'Ambresin.

Comme au début de chaque chantier, il en situe la position et en dresse un bref descriptif.

« Ces deux tombes se trouvent hors du village, près de la « Ferme du Soleil » dont elle ont emprunté le nom. Elles occupent l'extrémité d'une parcelle de terre cadastrée section B, n°416A, comprise entre le chemin dit « Voie de la Tombe » et la « chaussée des Romains. »

Un talus planté de mélèzes et un fossé les séparent de la voie romaine.

Les deux tertres et le fossé sont également boisés et un petit sentier en spirale donne accès au sommet de la tombe de droite. Elles sont excessivement rapprochées, et c'est à peine si l'espace d'un mètre et demi les sépare l'une de l'autre ; elles ne sont pas rondes, mais présentent, au contraire, deux parfaits ovales.



Les tombes du Soleil positionnées sur le plan Popp.

Du haut de la tombe de l'Empereur (Moxhe), on aperçoit parfaitement les tombes du Soleil, et du sommet de celle-ci, on découvre fort bien les deux petits tumulus de Merdorp, situés à l'extrême limite de notre province.

La tombe de droite ou de l'est, vers la ferme, mesure 107 mètres de circonférence à sa base et 16 m au sommet. Quant au diamètre de la plate-forme, il est de 5 m.. Sa pente, à l'est, est de 18,31 m ; à l'ouest, de 13,16 m ; au sud, de 13,96 m, et au nord, de 21,49 m.

Celle de gauche, dans la direction du village de Wasseiges, offre les dimensions suivantes : circonférence à la base, 99 m ; circonférence au sommet, 40 m ; diamètre de la plateforme, 11 m. Les pentes se mesurent comme suit : est, 10,74 m ; ouest, 14,63 m ; sud, 14,25 m et nord, 16,96 m. »



Les tombes du Soleil, photo M.J. - avril 2022

Les travaux commencent à la mi-juin par la tombe de droite.

Des fouilles avaient déjà été entreprises, une quarantaine d'années plus tôt par le fermier Polet, locataire de la ferme du Soleil. Mal orchestrées, elles n'avaient rien donné.

L'immense galerie qui avait été creusée à cette époque dans le flanc sud du tumulus fut déblayée. De nombreux fragments de poteries communes qui étaient mélangés à la terre furent recueillis. Il s'agissait bien de poteries romaines, notamment des morceaux de vases à onguent recouverts d'un grain destiné à empêcher qu'ils ne glissent des doigts. Tous les tessons furent rassemblés pour être déposés au Musée de l'Institut Archéologique Liégeois. Sans doute, d'après G. de Looz, ces fragments de poteries épars avaient-ils été déterrés par des animaux vivant dans les galeries.

L'ancienne galerie libérée des terres qui l'encombraient menaça alors de s'effondrer. Irrégulièrement creusée et beaucoup trop large, elle n'offrait aucune résistance à la pression des terres. Le risque d'éboulement contraignit l'archéologue à stopper le premier chantier. Des sondages furent par principe pratiqués dans toutes les directions mais n'apportèrent plus aucune autre découverte.

Deux certitudes ressortaient néanmoins de la fouille du premier tumulus : l'existence d'un dépôt funéraire avéré par la présence des tessons et le caractère romain du tombeau.

Ensuite, l'exploration du tumulus de gauche put commencer. Comme il l'avait déjà expérimenté lors des fouilles des tombes d'Avennes et de celle de « l'Empereur », Georges de Looz ouvrit une étroite galerie dans le flanc ouest du tertre. Cette galerie dut être creusée jusqu'à 20 m.



Georges de Looz et son équipe en plein travail.

Elle mena à un puits de recherche déjà creusé précédemment. Il devait être le fait de fouilles menées par les troupes du génie de Louis XIV qui bivouaquaient dans la région au 17^e s. La plupart des tombes de Hesbaye furent en effet explorées par les Français en quête de trésors. Ils opéraient toujours selon le même *modus operandi* en creusant un puits en entonnoir qui permettait de pénétrer au cœur du tumulus.

Au fond du puits, partait une petite galerie d'un mètre de long. A son extrémité, des cendres de bois et quelques fragments de clous en bronze furent trouvés. Ils devaient, selon toute probabilité, avoir appartenu au cercueil de crémation qui était déposé sur le bûcher et brûlé avec le corps.

Les nombreux sondages opérés au travers des parois de la galerie ne permirent pas de découvrir un caveau funéraire.

Georges de Looz conclut que le tumulus devait avoir été un monument funéraire purement honorifique, construit uniquement pour recouvrir l'emplacement du bûcher. Sans doute, l'urne recueillant les cendres du défunt avait-elle été déposée sous le tertre voisin, accompagnée du mobilier funéraire.

Comme on peut le constater, les fouilles des tombes d'Ambresin ne livrèrent qu'un très maigre résultat. Elles étaient par avance compromises par les pilliers de monuments que furent les soldats de Louis XIV qui étaient passés bien avant. Les fouilles débridées et iconoclastes d'un archéologue amateur tuèrent tout autre espoir d'une recherche féconde.

Quant à la relation éventuelle entre les habitants de la villa romaine et les tombes du Soleil, on ne pourra jamais qu'émettre des conjectures...

Georges de Looz, un jeune archéologue passionné

Les fouilles que mena Georges de Looz à Ambresin en 1873 : le cimetière franc d'abord, ensuite la villa gallo-romaine et les « tombes du Soleil » ont été parmi les premières de sa carrière d'archéologue, écourtée malheureusement par son décès précoce.

Ses rapports sur ces chantiers de fouilles sont éclairants. Ils permettent de découvrir un jeune archéologue érudit qui, à 28 ans, possède un bagage historique et intellectuel exceptionnel et déjà de grandes connaissances en archéologie. Le fait qu'il compare systématiquement ses trouvailles à celles d'autres archéologues contemporains, ses aînés, del Marmol, Limelette, Coulon, Hagemans, Schuermans, les abbés Cochet et Kempeneers, et bien d'autres montre qu'il a étudié attentivement leurs rapports de fouilles et qu'il s'en inspire.

Pour cette époque où les archéologues sont des pionniers, la méthode et la rigueur avec laquelle Georges de Looz organise ses chantiers est notable. Il établit un *modus operandi*. Le déroulement des fouilles est bien décrit et un inventaire assez précis des vestiges mis au jour est dressé. Ceux-ci sont reproduits assez fidèlement par Aimé Rutot¹⁵ qui l'accompagne sur le terrain.

Les rapports de fouilles de Georges de Looz seront publiés en 1876 dans le « Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie » de Bruxelles. Il s'agit d'une publication nationale ce qui est assez révélateur de sa notoriété naissante.

Enfin, le fruit de ses investigations sera apporté principalement aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire où sont toujours exposées ou conservées les pièces les plus remarquables.

La motivation essentielle de Georges de Looz aura toujours été la préservation du patrimoine. On doit lui être gré d'avoir investi toute son énergie afin d'atteindre cet objectif. Sans doute, sans son implication, de nombreux vestiges de ces civilisations qui nous ont précédés dans notre région auraient été perdus. On perçoit d'ailleurs une frustration non déguisée lorsqu'il évoque les agissements iconoclastes du propriétaire du lieu lors des fouilles franques mais, homme d'une grande civilité et homme d'honneur, il souligna, par la suite, sa bonne volonté lors des fouilles et l'en remercia. Cette frustration, il la ressentit à nouveau lors de ses recherches aux tombes du Soleil où des pilliers de tombes avaient sévi, constatant amèrement que les vestiges étaient « *à jamais perdus pour la science* ». C'était là sa profonde hantise...

Etienne Jacquemain – avril 2022.

¹⁵ Aimé RUTOT (1847-1933) Ingénieur des mines, géologue, illustrateur scientifique, conservateur de l'Institut royal de sciences naturelles de 1888 à 1919.

Sources et Bibliographie :

BRULET R., Braives-la-Romaine : bilan de vingt ans de recherches archéologiques dans l'agglomération gallo-romaine de Braives 1973-1992, Collection d'Archéologie Joseph Mertens, volume IX, Centre de Recherches d'Archéologie Nationale. U.C.L., 1994

BRULET R., Les Romains en Wallonie. Bruxelles, Racine, 2008.

CORBIAU M.-H., La voie romaine Boulogne-Bavay-Tongres-Cologne : un itinéraire antique à travers l'Europe, Institut du patrimoine wallon 2012 coll. Itinéraires du patrimoine wallon, 7.

CORBIAU M.-H. – GUSTIN M., Wasseiges/Ambresin : coupe dans la voie Boulogne-Bavay-Tongres-Cologne . Chronique de l'Archéologie wallonne n° 13 – 2006

DE LOOZ G., Fouilles exécutées dans le cimetière frank d'Embresineux dans Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie, t.15, Bruxelles,1876.

DE LOOZ G., Fouilles exécutées dans la villa romaine d'Embresin dans Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie, t.15, Bruxelles,1876.

DE LOOZ G. , Les Fouilles dans la tombe d'Avennes dans Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, Tome XII, 1874.

DE LOOZ G. , Exploration de la tombe dite de l'Empereur, près du village de Moxhe dans Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, Tome XII, 1874

DE LOOZ G., Exploration de quelques villas romaines et tumulus de la Hesbaye dans Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie, 27^e année, Bruxelles,1888.

DE LOOZ Gérald, Texte :Présentation du Comte Georges de Looz-Corswarem en vue de la conférence à Avin, le 24 janvier 2010.

DIEKENS A.et PERIN P., Les Francs en Belgique II au Ve siècle, Histoire et Archéologie, Editions Mergoïl, 2013.

HEUNTEN G., Le commerce des vases de Castor, Latomus T. 1. Fasc 4, 1937.

SCHUERMANS H., Exploration de quelques tumulus de la Hesbaye. Fouilles dans la Bortombe de Walsbets dans Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie -1864

Remerciements :

J'adresse mes remerciements à :

- M. le comte Gérald de Looz-Corswarem pour les informations communiquées sur la généalogie de sa famille et les documents et photos relatifs aux fouilles archéologiques de son ancêtre, Georges de Looz-Corswarem.

- M. Patrick Huens et les ayant-droit pour l'autorisation de publication sous © des dessins de Jean-Léon Huens, provenant de la collection « Nos Gloires ». Merci également à MM. Docquier et Balzat, responsables du « Musée de Mariemont » - qui en possède également les droits - qui m'ont fait parvenir les copies numériques en « haute-fidélité ».

- Mme Greet Van Deuren, responsable des collections photographiques pour les « Musées Royaux d'Art et d'Histoire » pour l'autorisation d'utiliser les images digitales des objets trouvés à Ambresin qui figurent dans leur collection. Merci également pour les recherches qu'elle a effectuées à propos du « vase à la barbotine » dont elle nous a fait parvenir la photo.